

L'ÉDUCATION MATERNELLE DANS L'ÉCOLE

PREMIÈRE PARTIE - ÉDUCATION

CHAPITRE II - LE LOCAL.

Trois catégories de locaux. - La conception nouvelle en ce qui concerne l'éducation des enfants. - Peu de personnes l'acceptent encore ; le matériel et le mobilier scolaires en sont la preuve. - Ce qu'il faut faire pour avoir une idée exacte de ce que doit être l'école maternelle.

L'école maternelle payera peu à peu, nous l'espérons, les dettes contractées par la salle d'asile envers les enfants. Mais il y a fort à faire. Elle ne date réellement que de 1882 ; le décret de réorganisation l'a trouvée dans les locaux des anciennes salles d'asile, et il a bien fallu l'y laisser, en attendant.

Ces locaux des anciennes salles d'asile peuvent être rangés en trois catégories : d'abord le *local modèle* (il l'était autrefois), se composant d'une grande salle, parfois même d'une salle immense, d'un non moins immense préau couvert, et d'une cour, rarement plantée d'arbres, presque toujours trop petite, relativement surtout aux constructions dont elle dépend.

Ces grands locaux sont clairs, bien aérés, mais trop sonores ; le bruit des enfants y devient du vacarme ; c'est fatigant pour eux et pour les directrices.

Il y a ensuite les locaux jugés autrefois médiocres, plus ou moins appropriés à leur usage, dont, avec beaucoup de bonne volonté et d'intelligence, on peut cependant tirer un assez bon parti.

Il y a enfin une grande quantité de réduits misérables, où les enfants manquent d'espace, d'air par conséquent, de soleil, de tout.

Comment a-t-on pu tolérer des écoles dans de telles conditions ?

La réponse est tout entière dans l'ancien nom de ces établissements. C'étaient des salles d'asile. Les enfants étaient dans la rue, exposés au soleil qui brûle, à la pluie qui glace, à la lourde charrette qui écrase ; on a couru au plus pressé ; on les a arrachés au danger et placés en lieu sûr. Qu'importait alors qu'ils fussent *bien* ? Il fallait d'abord qu'ils fussent moins mal.

D'ailleurs, le soin à la fois scientifique et attendri que nous prenons aujourd'hui de l'enfant est le résultat d'une étude toute récente, en même temps que d'une conception nouvelle de nos devoirs envers lui.

Cette petite chose exquise a, pendant longtemps, été traitée avec beaucoup de sans-gêne. Tout était toujours assez bon pour elle.

Sous prétexte que, sa vie durant, l'homme est exposé à la souffrance physique, aux privations, aux crève-cœur, on inventait presque pour l'enfant des souffrances physiques, des privations, des crève-cœur. Ses vêtements, souvent trop chauds en été, étaient

systématiquement trop froids en hiver ; à table, il avait le monopole des morceaux les moins délicats et les moins fortifiants ; pour l'accoutumer aux déceptions, on lui promettait à la légère des plaisirs que l'on n'était pas sûr de pouvoir lui donner. Cela s'appelait élever les enfants à la « Jean-Jacques ». En poussant le système à sa dernière limite, il y aurait eu une chose à faire : les tuer d'abord, sous prétexte qu'ils devaient mourir un jour.

Aujourd'hui nous avons appris à généraliser, et nous savons qu'un principe essentiel en économie politique et sociale ne peut être qu'essentiel aussi en éducation. Pour consommer, il faut des provisions ; pour avoir des rentes, il faut faire des économies. Ce qui est vrai pour les produits manufacturés, pour la fortune publique et privée, est vrai aussi pour la force physique et morale de l'individu. Autrefois nous prêchions à nos enfants la prévoyance de la fourmi, et nous agissions à leur égard en cigales... Il était temps de changer cela.

Les constructions nouvelles sont, autant que possible, en harmonie avec cette conception nouvelle des besoins de l'enfant et de nos devoirs envers lui. Elles sont encore en très petit nombre, mais l'élan est donné.

Il ne faudrait pas cependant se faire illusion sur l'étendue de notre conquête. Quelques pionniers de l'idée seulement ont accompli l'évolution, et ils peuvent dès maintenant envisager ce qu'il leur faudra de persévérance pour faire pénétrer leur conviction dans les esprits et dans les cœurs. Le plus pressé, c'est de convaincre de qui dépend l'organisation matérielle de l'école, c'est-à-dire les municipalités, auxquelles incombent les dépenses du mobilier et du matériel scolaires.

L'ancienne salle d'asile comportait pour tout mobilier un gradin, des bancs latéraux et un lavabo ; nous trouvons le gradin, les bancs latéraux et le lavabo dans toutes les salles d'asile types, transformées en écoles maternelles ; presque toutes les autres sont pourvues de bancs et de gradins ; quant au lavabo, il est trop souvent regardé comme un luxe inutile.

Le matériel fondamental de la salle d'asile se composait d'un claquoir, d'un boulier-compteur, de tableaux de lecture et de scènes de l'histoire sainte ; ce matériel, on le trouve encore dans la plupart des écoles maternelles ; quelques-unes, cependant, sont assez misérables pour n'avoir même pas cela ; les plus riches possédaient des tableaux d'histoire naturelle.

Cette pénurie de mobilier et de matériel était une conséquence logique du but de l'institution. On avait voulu tout d'abord, disais-je, abriter les enfants, les garder. Mais garder un grand nombre d'enfants sans les occuper, c'était absolument impossible ; les occuper pour le plus grand profit de leur corps et de leur intelligence, les cultiver, les élever, en un mot, avait sans doute semblé plus impossible encore, et l'on avait inventé une sorte de discipline-dressage pour laquelle le mobilier et le matériel cités plus haut étaient suffisants.

Dans ces grandes salles sonores, la voix de la directrice se perdait ou se fatiguait trop ; le claquoir obviait à cet inconvénient. Le besoin de mouvement était, croyait-on, satisfait par les marches dans la classe, par l'escalade et la descente du gradin ; la discipline, absolument nécessaire avec un si grand nombre d'enfants, était sauvegardée par un rythme et un cérémonial convenus; enfin on pourvoyait aux besoins intellectuels par l'enseignement de la lecture et de l'histoire sainte et par quelques exercices de calcul au boulier-compteur. Que fallait-il de plus ? Des tables pour l'heure des repas ? Les genoux des enfants suffisaient.

Ce sont les idées nouvelles en pédagogie infantine, *idées que l'école maternelle devra réaliser*, qui nécessitent un mobilier et un matériel différents. Mais les municipalités sont difficiles à persuader. Ah ! si le mobilier et le matériel dépendaient de l'État ! de l'État dont nous avons en France la déplorable habitude de tout attendre ! S'ils dépendaient de l'État, nos écoles des petits seraient bien meublées et bien fournies ; mais ils dépendent des communes, – habituées à compter sur l'Etat ; – aussi les mieux dotées sont-elles encore très pauvres ; et, malgré nos efforts, l'école maternelle se pare encore d'un titre usurpé ; nous en sommes le plus souvent à la salle d'asile.

Les efforts matériels que nécessitera la transformation complète de la salle d'asile en école maternelle ne sont pas ceux qui nous préoccupent le plus ; nous savons que, la chose une fois reconnue nécessaire, il ne s'agira que de quelques mois, quelquefois même de quelques semaines, pour améliorer un local pour le meubler, pour le pourvoir d'un matériel suffisant ; nous savons aussi que l'intelligence de la directrice peut atténuer les inconvénients d'une installation défectueuse. Mais ce qui nous inquiète, nous étreint le cœur, c'est la crainte de voir encore pendant de longues années l'école maternelle détournée de son but *essentiellement éducatif*, l'école maternelle mal comprise. Nul ne la comprendra jamais s'il n'a étudié l'enfant, et l'on dirait parfois que, parmi ceux qui l'étudient, le plus grand nombre l'étudient à rebours.

Retour table des matières : <http://michel.delord.free.fr/kegomard-educmater.html>